



**Affaires juridiques**

Marie-Andrée Hotte, avocate

**L'Union des  
producteurs  
agricoles**

« SOUS TOUTES RÉSERVES »

Le 21 août 2003

Par télécopieur

M<sup>e</sup> Richard Lassonde, secrétaire par intérim  
Régie de l'Énergie  
Tour de la Bourse, case postale 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2,55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Dossier R-3492-2002**

Cher Collègue,

Suite à la décision D-2003-138 rendue le 7 juillet 2003, nous désirons vous aviser que l'UPA participera à la réunion technique qui débutera le 26 août 2003 à 9 h, ainsi qu'à l'audience relative à la recevabilité de la demande d'ajustement tarifaire provisoire d'Hydro-Québec Distribution les 28 et 29 août 2003.

Les sujets sur lesquels nous souhaitons obtenir des clarifications à la réunion technique du 26 août 2003 sont les suivants :

- La situation du tarif BT, et plus particulièrement le compte de frais reportés (pièces HQD-1 doc. 1, HQD-3 doc. 2, HQD-8 doc 1, HQD-9 doc. 1, HQD-5 doc. 2).
- Les demandes d'augmentation tarifaire au 1<sup>er</sup> octobre 2003 et au 1<sup>er</sup> avril 2004.

Recevez, Cher Collègue, l'expression de nos salutations distinguées.

Brodeur, Lord, Hotte, Avocats

Par :

Marie-Andrée Hotte

MAH/dg